

Institut national de la santé  
publique et de l'environnement  
Ministère de la Santé publique,  
du Bien-Être et du Sport

Adresse de réponse : RIVM-DVP West, POSTBUS 654, 2700 AR ZOETERMEER, PAYS-BAS

Aux parents/responsables de

N° d'identification nationale (BSN) :

Date : XXX 2023  
Objet : Vaccination de votre enfant

Annexes :  
- Cartes de vaccination  
- Certificat de vaccination  
- Brochure sur la vaccination

Cher/ère parent·e ou responsable de l'enfant,

Toutes nos félicitations pour la naissance de votre enfant !  
Bientôt, votre enfant pourra recevoir ses premiers vaccins. Vous trouverez plus d'informations sur le sujet dans la brochure jointe à cette lettre.

### Où se passe la vaccination ?

Les vaccins sont donnés au moment de votre visite au cabinet de consultation. Vous ne devez pas prendre de nouveau rendez-vous pour cela. Prenez vos cartes de vaccination et le certificat de vaccination. Vous les trouverez dans l'enveloppe.

### Pourquoi faire vacciner votre enfant ?

Le programme national de vaccination permet de protéger les enfants contre 12 maladies graves. Ce programme existe depuis 65 ans déjà. Grâce à cela, ces maladies ont presque disparu. Vous trouverez plus d'informations sur ces maladies dans la brochure.

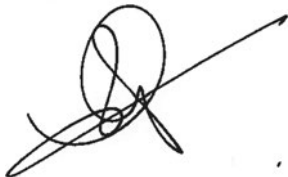
### Notices

Les vaccins ont été largement testés. Ils sont sans danger. Votre enfant pourrait avoir certains effets secondaires, comme une légère fièvre. Pour savoir ce que contiennent ces vaccins, vous pouvez lire les notices. Elles sont disponibles sur le site [rijksvaccinatieprogramma.nl/bijsluiters](http://rijksvaccinatieprogramma.nl/bijsluiters)

### Des questions ?

Rendez-vous sur le site [rijksvaccinatieprogramma.nl](http://rijksvaccinatieprogramma.nl)  
Ou sur le site [thuisarts.nl](http://thuisarts.nl)  
Ou posez votre question au médecin ou à l'infirmier·ère du cabinet de consultation.

Bien cordialement,



Jeanne-Marie Hament, médecin

0000000008003651